BULLETIN MUNICIPAL
FLORENTIN LA CAPELLE

Semestre 2 de 2023

N° 31

Mairie de Florentin la Capelle et agence postale : Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Secrétariat : Mme Sylvie LATTES, **Tél :** 05 65 44 41 07, **E.mail** : mairie@florentin-la-capelle.fr

Le mot du maire lors des vœux.

Lucien VEYRE maire, ainsi que l'ensemble du conseil municipal ont présenté leurs vœux à la population le dimanche 7 janvier 2024.

Les divers aménagements et travaux réalisés au cours de l'année 2023 ont été exposés notamment l'agrandissement de la zone artisanale avec l'implantation de l'entreprise ALARY, l'installation de Mr Porthault Gilles artisan taxi sur la commune et l'Entreprise Glace.fr en pleine croissance de notoriété.

Il a été remémoré tous les évènements festifs et conviviaux qui ont eu lieu durant l'année, proposés par les nombreuses associations.

Mr Valadier, président de la communauté de communes qui était présent, a évoqué l'importance de l'investissement sur chacun des bourgs centre afin que partout sur le territoire on puisse bénéficier des mêmes services.

Interpelé en cours de réunion sur le service du transport à la demande (TAD), il a apporté des précisions sur l'obligation des modifications apportées et nous a fait part de la réflexion en cours sur le taxi solidaire et social.

Ensuite Mr Alazard, conseiller départemental a pris la parole pour féliciter les associations Florentinoise qui ont œuvré aux multiples évènements proposés à Florentin.

L'ensemble des employés communaux ont été remercié par Mr le maire, pour leur travail accompli au bénéfice de la commune.

La municipalité remercie aussi tous les bénévoles qui œuvrent à l'organisation de toutes ses manifestations et animent le village, à la correspondante locale de presse, ainsi que ceux qui fleurissent le village, procèdent à l'arrosage et élaborent les décorations de Noël. La matinée s'est terminée dans la bonne humeur autour d'un verre de l'amitié.

LE SOMMAIRE

REALISATIONS en 2023

* Travaux de maintien en état de la voirie
* Un espace multifonctionnel mieux équipé
* Extinction de l'éclairage public de 23 heures à 6 heures
* Du nouveau pour nos 2 gîtes de la Capelle

PREVISIONS pour 2024

* Reprofilage et remise en état des sentiers suite aux intempéries successives
* Passage en ampoules LED de l'éclairage public du bourg de Florentin
* Création de places de parking pour le cimetière de la Capelle
* Enfouissement des réseaux secs de Saluéjouls
* Poursuite du déploiement de la fibre pour les 66 foyers restant sur notre commune

MANIFESTATIONS OFFICIELLES

* Commémoration de l'armistice du 11 novembre

MANIFESTATIONS DE LOISIR et de PARTAGE

* Les animations de Flavien
* Cadeau de Noël à nos anciens.

INFORMATIONS DIVERSES

* Transfert de la gestion de la zone artisanale à la communauté de commune
* Naissance de Intramuros
* Modification du rythme de publication pour le Bulletin municipal

REALISATIONS en 2023

Travaux de maintien en état de la voirie

Cette année le programme de réfection de la voirie a concerné les voies suivantes :

- le parking du cimetière de Florentin
- la route de Travassac
- la route de Prévinquières du D42 à 200 mètres au-dessous de Prévinquières
- le village d'Ayssiols
- la route du Bès entre les deux croisements
- la route des Fangouses de la zone artisanale au carrefour du bâtiment agricole
- la route de Bezbédenne d'en haut de la côte jusqu'à 200 mètres au-dessus du croisement de Raygasse

Pour ces travaux plusieurs entreprises avaient été consultées en début d'année : l'entreprise EGTP a été retenue.

En amont de la réfection de ces routes, l'Entreprise d'Arnaud Molinarie a remis en état les fossés.
L'entretien des abords a été réalisé par l'Entreprise Cochin, le passage de l'épareuse sur la totalité des routes communales pendant l'été et le débroussaillage des pistes forestières de l'Amarou et des poissons à l'automne et en début d'hiver.

Un espace multifonctionnel mieux équipé

Pour finaliser l'aménagement de l'espace multifonctionnel, nous avons fait réaliser à l'entreprise « les Meubles de l'Aubrac » un bar, la pose de portes de placards à la cuisine et fabriqué un meuble à tiroir dans le SAS entre la salle et la cuisine (mis à disposition d'associations pour certains). Nous avons ensuite installé un grand écran mural avec son rétroprojecteur et acheté un four professionnel.

Extinction de l'éclairage public de 23 à 6 heures

Dans le cadre de ses actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies, le conseil municipal a décidé de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public. Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuera également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses. D'après les retours d'expériences similaires menées dans un certain nombre de communes, il apparaît que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable à certaines heures et certains endroits.

Ainsi, depuis le lundi 26 juin 2023 l'éclairage public est totalement interrompu entre 23h00 et 6h00 sur le bourg de Florentin, sur le hameau de Montcausson et le bourg de la Capelle. Le hameau des Cazals est lui, en cours d'équipement.

En période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit par un système manuel.

L'extinction de l'éclairage public au sein de la commune, a permis une économie d'environ 4 500 €.

Si vous voyez un dysfonctionnement sur un lampadaire sur la commune, merci de le signaler à la secrétaire de mairie. Elle fera intervenir l'Entreprise.

Du nouveau pour nos 2 gîtes de la Capelle

Nous confions cette année 2024 la gestion des gîtes de la Capelle à la nouvelle entreprise de conciergerie du Nayrac crée par Doriane Riani « Les Clés de Do ».

Les gîtes ont obtenu le label hébergement pêche. Les établissements labellisés doivent se trouver à proximité d'un lieu présentant un intérêt pour la pêche et proposer des services et des aménagements pour une clientèle de pêcheurs.

Hébergement labellisé par la Fédération de Pêche de l'Aveyron

Selon les conseils avertis de notre nouvelle gestionnaire nous avons procédé à un rafraichissement du mobilier en vue de le rendre plus attractif à la location.

Nous tenons à remercier Lucie Vigier de s'être occupée des gîtes depuis le départ de Michèle Salabert.

PREVISIONS pour 2024

Reprofilage et remise en état des sentiers suite aux intempéries successives

La municipalité a pour objectif de maintenir en état ses sentiers de randonnée afin de répondre à une demande croissante d'un tourisme de pleine nature.

C'est le cas du sentier d'interprétation « des poissons » en bordure du lac de la Selves. Il met plus particulièrement en valeur les différentes espèces du lac et il est emprunté par les randonneurs, les VTT et les pêcheurs. La réputation de pêche de ce lac est tel que des équipes viennent d'un peu toute la France comme de l'étranger, elles y campent régulièrement plusieurs jours. C'est aussi le cas du sentier d'accès à Montabès et celui de l'Amarou sur la partie situéee vers la Sagne.

Depuis l'origine ces sentiers réalisés entre les années 1985 et 1989 ce sont fortement détériorés et creusés, rendant l'usage initial très difficile, qu'il s'agisse de l'accès aux promeneurs ou pêcheurs. Un reprofilage c'est avéré nécessaire ainsi que la remise à niveau des bas-côtés.

Ces travaux ont été confiés à l'Entreprise Alary et seront terminés pour la fin d'année 2024.

Passage en ampoules LED (plus économiques) de l'éclairage public du bourg de Florentin

Sur les 118 points lumineux installés sur la commune, l'éclairage du bourg de Florentin est actuellement équipé de 42 lampes au sodium haute pression de 100 à 150 watts. Elles seront remplacées en lieu et place des actuelles par des luminaires équipés de LED qui diviseront par plus de 3 les consommations.

Création de places de parking pour le cimetière de la Capelle

Le projet est de sécuriser le stationnement devant le cimetière du bourg de la Capelle le long de la D599. La largeur de la route permet le croisement de 2 véhicules mais pas un stationnement sécurisé compte tenu d'un accotement très réduit et non stabilisé. Dans le même temps, le talus du virage sans visibilité sous l'église sera récupéré et servira à combler celui du parking. Nous remercions la famille Origène pour nous avoir cédé le terrain nécessaire à ce parking.

Enfouissement des réseaux secs de Saluéjouls

Ce sera le dernier chantier de suppression des fils électriques en cuivre sur la commune, en grande partie financé par le SIEDA à 70% sur la partie réseau Enedis, à 50% sur le réseau Orange et un forfait de 350€ par point lumineux pour l'éclairage public.

Le réseau Fibre, encore 66 foyers à raccorder sur la commune

L'inquiétude soulignée par Monsieur le Maire dans notre bulletin du dernier semestre 2022 sur les derniers raccordements à réaliser, vient d'être en partie levée même si les réponses apportées sont loin de nous satisfaire.

En effet, Orange s'est engagé à reprendre les travaux jusqu'en juin sans précision de volume ni de lieu. Après la fin juin pour ceux qui ne seront pas encore raccordés ils devront établir une demande via un formulaire à venir. L'engagement d'Orange sera alors de réaliser ce raccordement dans un délai de 6 mois maximum.

MANIFESTATIONS OFFICIELLES

Commémoration de l'armistice du 11 novembre

Ce samedi 11 Novembre, la population était invitée par la municipalité à la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918 autour des monuments aux morts de Florentin et de la Capelle. Au cours de cette cérémonie qui ne regroupait que (trop) peu de participants, le maire a lu le message conjoint du ministre des armées et de la secrétaire d'état chargée des Anciens Combattants et de la mémoire. Un des adjoints a ensuite énoncé la longue liste de nos morts. Un sympathique moment de convivialité a clôturé la commémoration autour du verre de l'amitié et de la paix offert par la municipalité.

MANIFESTATIONS DE LOISIR et de PARTAGE

Les animations de Flavien

Océane Fabre étant partie pour des raisons professionnelles cette année, famille rurale a organisé l'après-midi Koh Lanta. Océane réalisait des après-midi tir à l'arc, laser game et donnait des cours de fitness sur la commune.

Depuis le début Octobre Flavien Galdemar la remplace. Il a été embauché par 4 communes qui se sont alliées, Saint Amans des Côts, Huparlac, Saint Symphorien et Florentin.

Il a la même mission qu'Océane, c'est à dire de proposer des activités sur la commune. Il a déjà mis en place l'escape game d'halloween sur 2 jours et organisé une après-midi tir à l'arc dans le hall couvert.

Il peut également accompagner des sorties VTT ou gyropodes, proposer de l'escalade sur des sites en extérieur, animer du biathlon laser ou bien encore des séances de quilles.

Flavien va en plus organiser la 3ème édition du Viadène Raid Aventure le 21 Septembre 2024.

Si vous avez des idées, nous sommes preneurs et nous l'aideront à les réaliser

Cadeau de Noël à nos anciens

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité a comme tous les ans offert un présent aux personnes de plus de 80 ans résident sur la commune, ainsi qu'aux Florentinois vivant en EPHAD. Elles ont reçu des gourmandises ainsi qu'un carnet avec son stylo estampillé « Florentin La Capelle ».

Ce cadeau est apprécié de tous et permet aux personnes à mobilité réduite d'avoir la visite d'un élu avec lequel elles peuvent échanger.

INFORMATIONS DIVERSES

Transfert de la gestion de la zone artisanale à la communauté de commune

La loi Nôtre du 7 aout 2015 défini la répartition des compétences entre les communes et les communautés de commune. Elle prévoit dans son article 64 que la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de toutes les zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique sont de compétence obligatoire pour les communautés de communes.

Depuis ce transfert de compétence intervenu au 1er janvier 2024 notre communauté des communes Aubrac Carladez Viadène en assure sa gestion.

Pour l'instant la partie assainissement reste gérée par la commune même si un transfert est envisagé dans les années à venir.

Naissance de Intramuros

Ce site, déjà en place pour l'ensemble des communes de la Communauté, remplacera à terme le site lliwap que nous connaissons bien à Florentin la Capelle.

Pour vous tenir informé des évènements, animations, démarches administratives… installez IntraMuros sur votre téléphone, voici une aide :

1. allez dans play store ou un autre espace de chargement d'applications
2. dans la zone recherche demandez intramuros
   - voici son logo
3. Installer
4. Ouvrir et choisissez Florentin la Capelle et d'autres communes si vous le souhaitez

A découvrir et à consulter sans modération

Modification du rythme de publication pour le Bulletin municipal

A partir de l'année 2024, le bulletin municipal fera l'objet d'une édition annuelle et non plus semestrielle.

Marchés de producteurs

Le 20 juillet à Florentin et le 3 août à La Capelle les marchés des producteurs ont rencontré un franc succès. Devant la difficulté de trouver des producteurs en cette période très chargée pour eux, le conseil municipal a décidé de suspendre ces marchés en 2024, et réfléchi à une autre animation durant l'été pour partager un moment convivial.

Comment fonctionne le TAD ?

Utilisation du service

Pour bénéficier du service aux jours, horaires et tarifs indiqués, il est obligatoire de réserver son trajet auprès de la Centrale de réservation de la Région.

Informations et réservations au :

0 805 608 100 Service & appel gratuits

Les réservations peuvent être effectuées :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00
- Au plus tard, la veille du déplacement avant 16h00
- Pour les déplacements du lundi, réservation le vendredi avant 16h00.

Tarification

- **2€ par trajet, soit 4€ par aller/retour.**
- **Bon à savoir** : le titre de transport TAD à 2 euros donne droit à l'accès au réseau liO Car en correspondance.

Le paiement s'effectue auprès du chauffeur.
Le tarif est toujours le même peu importe le trajet effectué, sauf mention contraire.

Règlement de service consultable sur www.ccacv.fr

VIADÈNE

Campouriez, Florentin-la-Capelle, Huparlac, Montézic, Saint-Amans-des-Côts, Saint-Symphorien-de-Thénières

SAINT-AMANS-DES-CÔTS

Place de la Croix
Maison de santé
France services (1, rue du Peyrot)

→ Le mardi
Arrivée à destination **14h00**
Départ du trajet retour **16h00**

→ Le jeudi
Arrivée à destination **9h30**
Départ du trajet retour **11h30**

ESPALION

Bd. Joseph Poulenc,
correspondance liO vers Rodez

→ Le lundi et le mercredi
Arrivée à destination **7h30**
liO : arrivée à **8h25** à la gare de Rodez / départ **18h30**
Départ du trajet retour (depuis Espalion)..... **19h10**

→ Le vendredi
(via Florentin-la-Capelle : arrêt du Fabrou, Le Nayrac, Estaing)
Sur ce trajet, départ de Saint-Amans place de la Croix
Arrivée à destination **9h30**
Départ du trajet retour (depuis Espalion)..... **11h30**

MONTSALVY (+1,50€)

Arrêt LC06, avenue d'Aurillac
Correspondance LC06 vers Aurillac

→ Le jeudi
Arrivée à destination **7h10**
LC06 : arrivée à **8h08** à l'hôpital d'Aurillac / départ **17h27**
Départ du trajet retour (depuis Montsalvy)..... **18h55**